

GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE BILLANCOURT
201.76 84.14 33 /01 76 84.14.34

www.cgt-renault.com - e.mail cgtrenault@gmail.com



DECLARATION DES ELUS CGT AU CCSE SUR LA REORGANISATION PAR MARQUES (BUSINESS UNIT)

Quand on lit le document, de nombreuses questions, qui ne sont pas des points de détails, restent sans réponse. Ce projet d'organisation est inédit, il n'a jamais été mis en place auparavant.

Depuis fin août, M. FATON nous décrit l'architecture globale de la réorganisation. Avec ce dossier, nous n'apprenons rien de plus sur les modalités de cette nouvelle organisation.

Vous nous présentez des « grands principes de fonctionnement et des grands schémas d'organisation » mais qu'en est-il des moyens concrets alloués à cette nouvelle organisation (effectifs, budgets...) ?

Par ailleurs, cette nouvelle organisation intervient dans un contexte bien particulier, celui de la mise en place d'un plan d'économies de « réduction des coûts fixes de 2 milliards d'euros ».

Ce plan entérine la suppression de 4600 postes en France. En même temps, vous proposez une structure, qui pour fonctionner et atteindre votre objectif « d'efficacité », nécessiterait beaucoup de personnels. Cette nouvelle organisation n'est qu'un leurre qui sous couvert d'efficacité cache la suppression des effectifs que vous avez décidé!

Comment assurer une cohérence dans cette organisation par les marques, où il n'est pas fait mention de Mitsubishi ni de Nissan qui ont des plateformes communes avec Renault.

De plus, dans ce dossier, vous argumentez que les autres constructeurs sont également organisés par marques (Volkswagen, PSA...) comme si cela était une évidence et une solution miracle pour notre Groupe, sans plus d'éléments concrets.

Il ne s'agit pas de faire des réorganisations du Groupe pour régler les problèmes de fond auquel Renault est confronté! C'est dans les fondements même de l'entreprise qu'il faut revoir l'organisation!

Il s'agirait d'écouter la parole des salariés qui connaissent la réalité de l'entreprise et de leur travail, et des Organisations Syndicales, en premier lieu la CGT. Vous écrivez que depuis août 2020, des « échanges réguliers avec les IRP » ont eu lieu et qu'il a été « tenu compte de leurs remarques et questions ».

Où dans ce dossier est-il fait référence à la prise en compte de ces remarques et questions ? Quand ces sujets ne font l'objet que d'une information, sans consultation, ce n'est pas du « dialogue social » mais de la communication patronale !

Le sentiment d'appartenance qui est censé être crée par cette réorganisation par marque restera lettre morte! Il serait peut-être plus important avec le projet industriel construit par la CGT avec les salariés, qui met en avant les aspects sociaux, sociétaux et environnementaux et s'inquiète d'assurer des emplois pour l'ensemble des salariés du Groupe et de l'ensemble de la filière automobile française.

Compte tenu de ces éléments la CGT ne prendra pas part au vote!